



Paris, lundi 18 mars 2024

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01848****Modifiant l'avis n° FR/2024/01804**

Pris en application :

- Code des transports
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
- Arrêté préfectoral n° Arrêté préfectoral en pièce jointe

**Autres événements****SEINE DANS PARIS - PONT DE SULLY****Arrêt de navigation ( tous les usagers - trafic avalant )****- à partir du 24/02/2024 à 09:00**

- o Seine dans Paris  
entre les pk 168,580 (pointe amont de l'Ile Saint-Louis) et pk 169,575 (pointe aval de l'Ile Saint-Louis) - Tout le chenal

**Modification temporaire des horaires de navigation (Pont de Sully) ( tous les usagers - trafic montant )****- à partir du 24/02/2024 à 09:00**

- o Seine dans Paris  
entre les pk 168,700 (Pont de Sully) et pk 168,700 - Tout le chenal

**Modification des conditions de navigation (Bateaux de moins de 60 m de long et 10 m de large) ( tous les usagers - trafic avalant )****- à partir du 24/02/2024 à 09:00**

- o Seine dans Paris, Bras Marie  
entre les pk 168,580 (pointe amont de l'Ile Saint-Louis) et pk 169,575 (pointe aval de l'Ile Saint-Louis)

**Commentaire :**

Modalités d'inscription pour le passage du pont de Sully des avalants du mardi 19 mars 2024 :

Mesdames et messieurs les mariniers souhaitant franchir le pont de Sully lors des créneaux de passage prévus par l'arrêté préfectoral du 8 mars 2024 sont invités à s'inscrire sur le tableau partagé dont le lien internet est :

[https://docs.google.com/spreadsheets/d/1uW4v54\\_zyTDILkhbIQgzgX4FtOvIE4gv\\_R6UTVqdTvA/edit?usp=sharing](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1uW4v54_zyTDILkhbIQgzgX4FtOvIE4gv_R6UTVqdTvA/edit?usp=sharing)

(copier l'adresse du lien et la coller dans la barre de recherche de votre navigateur)

Le lien est également présent sur la FAQ Pont de Sully sur le site [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr) en suivant les rubriques suivantes : Menu > Actualités > Dossiers d'actualité > Accident d'un bateau sur la Seine à Paris au niveau du Pont de Sully : informations aux navigants > Comment sont organisés les créneaux de passage ?

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet ([www.vnf.fr](http://www.vnf.fr))**

**Service(s) à contacter :**

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

**Date limite d'affichage :**

Prochain avis.

Directeur Adjoint

**Signé**

Guillaume RIBEIN